

Séance du 12 mai 2026

Le douze mai deux mil vingt-six, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Elise ROUSSEL.

Étaient présents : M. BAILLARD Christian, M. Romain CHANTELOUBE, Mme Laëtitia CHEVALIER, Mme Chloé DESHAYES, M. GAILLARD Christian, M. HAILLOT Gérald, Mme HELARY Fabienne, Mme LAGOUTTE Sandra, M. LENOBLE Joël, M. PELLE David, Mme POIRIER Isabelle M. RIVEY Laurent, Mme ROUSSEL Elise, Mme Adeline SIMON

Absente : Mme GIROT Magali,

Secrétaire de séance : M. PELLÉ David

Décision modificative n°1 : affectation de crédits	7.1-26.05/26
--	--------------

Mme le maire propose au conseil municipal de voter un virement de crédits de 1 000 € pour permettre l'annulation de recettes émises à tort à l'encontre d'enseignes publicitaires sur l'exercice 2025 (erreurs sur les surfaces à taxer).

Après délibération, le virement de crédits suivant est adopté à l'unanimité des membres présents :

61521 : entretien de terrains	- 1 000 €
673 : titres annulés-exercices antérieurs	+ 1 000 €

Révision des loyers des logements au 1 ^{er} août 2026	7.1-26.05/27
--	--------------

Les baux des logements de la résidence de la Sée et du T3 du groupe scolaire sont revalorisés suivant l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre de l'INSEE qui présente une augmentation de 0.75% sur un an.

Après délibération, le conseil municipal vote l'augmentation maximale et fixe le montant des loyers comme indiqué au tableau suivant à compter du 1^{er} août 2026.

IRL 4 ^{ème} trimestre : + 0.79 %	Montant du loyer au 01/08/25	au 01/08/2026
F3	516,60 €	520,68 €
F4	607,80 €	612,60 €
F5 MAM	551,92 €	556,28 €
F5	662,11 €	667,34 €
T3 groupe scolaire	200,23 €/Chambre	201,81 €

Arrivée de Mme Magali GIROT

Devis pour achat d'un abribus à implanter route de Granville	7.1-26-08/28
--	--------------

M. Pellé fait une présentation d'une sélection de dispositifs : fermés sur 3 côtés et disposant d'un assis-debout.

Le choix du conseil municipal se porte sur le modèle Milan équipé de verre sécurit de 8 mm de couleur gris anthracite. Le choix du fournisseur sera effectué après réception des devis actualisés.

Commission communale des impôts directs : désignation des commissaires	5.3-26-05/29
--	--------------

Composée de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants, la commission se réunit au plus une fois par an pour donner un avis sur l'évaluation des biens bâtis nouveaux ou ayant fait l'objet d'une modification.

Le directeur des finances publiques de la Manche désigne les membres parmi une liste de 24 personnes, proposée par le conseil municipal, inscrites au rôle des impositions directes locales dans la commune.

Les personnes suivantes seront informées au préalable à la diffusion de la liste : Christian Baillard, Gérard Belletoile, Vincent Bindet, Marc Brière, Jacky Deshayes, Aurélie Gauvin, Jean-Luc Gesnouin, Agnès Girouard, Fabienne Hélary, Loïc Huet, Jacques Juhère, Hubert Lagoutte, Régis Leblay, Noëlle Lenoble, Jacques Lericolais, David Malegeant, Nicolle Marie, Yann Martin, Claude Montmirel, David Pellé, Solène Polleau, Marc Ringot, Jacky Royer et Bruno Sauvé.

Le conseil municipal est également sollicité par la communauté d'agglomération afin de désigner dix personnes pour intégrer une liste à présenter au directeur des services fiscaux en vue de la composition de la commission intercommunale des impôts directs. Cette dernière statue sur les valeurs de la contribution foncière des entreprises.

Seront proposées les personnes suivantes : Augereau François, Baillard Stéphanie, Belletoile Gérard, Casseron Romain, Dudouit Mélodie, Huet Loïc, Kragen Sabine, Lemasle Sylvain, Leprovost Laetitia, Roussel Jean-Marie.

Délibération 5.3-26-05/30

Désignation d'un représentant défense	5.3-26-05/31
---------------------------------------	--------------

Désigné sur proposition du maire par délibération du conseil municipal, le correspondant défense a vocation à :

- Informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d'engagement.
- Sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées.
- Animer des initiatives locales

Après délibération, le conseil municipal désigne Mme Adeline Simon, représentant défense. Une réflexion sera engagée dans l'objectif d'informer les jeunes à recenser.

Convention pour prêt du minibus

9.1-26-05/32

Mme le maire sollicite le conseil municipal sur la signature d'une convention permettant de mettre à disposition gratuitement le minibus au club de football « AS Jullouville-Sartilly » du 19 au 27/06.

Plusieurs enfants de Marcey-les-Grèves sont licenciés auprès de l'AS Jullouville-Sartilly. Le club accueille les licenciés d'un club néerlandais durant cette semaine et a besoin d'un véhicule pour les divers déplacements envisagés.

Après lecture de ladite convention énonçant les conditions du prêt, le conseil municipal autorise Mme le maire à signer cette convention.

Par ailleurs, Mme le maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu les dirigeants des clubs de football de Marcey-les-Grèves et du Val Saint Père qui fusionnent au 1^{er} juin pour devenir « Le Val-Les Grèves ». Une école de football sera proposée à Marcey-les-Grèves pour les enfants à partir de 3 ans. En cas d'intempérie, les entraînements auront lieu à la salle du Val Saint Père.

Inscriptions scolaires 2026-2027- demandes de dérogation

Mme le maire a reçu deux familles n'entrant pas dans le cadre permettant l'inscription de leur(s) enfant(s) à la rentrée prochaine et sollicite l'avis du conseil municipal sur ces demandes.

Après présentation des situations familiales et scolaires, le conseil municipal réaffirme sa position déontologique à savoir ne pas vider les écoles voisines pour des raisons pratiques et décide de ne pas donner une suite favorable à la demande de la famille Hée dont les grands parents habitent Marcey-les-Grèves.

Il est donné une suite favorable à la famille Richard-Lecordier pour l'inscription de leur enfant Léonard qui bénéficie d'un PAI, actuellement inscrit dans un établissement privé.

Le conseil municipal se donne la possibilité d'étudier au cas par cas les demandes d'inscription n'entrant pas dans le cadre déterminé par la municipalité.

Suivi du programme d'aménagement de la Clé des Champs

Mme le maire informe le conseil municipal que les observations présentées lors de la dernière réunion ont été suivies par le bureau d'études et présente le plan d'aménagement du lotissement. Le point d'apport volontaire a été supprimé sur demande du prestataire pour des raisons de sécurité.

Le permis d'aménager a été déposé le 05 mai dernier pour instruction auprès du PETR.

Chemin piéton de la Charmille : il dessert des terrains constructibles enclavés. Demande d'un promoteur immobilier à permettre l'accès des véhicules par ce chemin. Après délibération, le conseil municipal décide de maintenir le chemin piétonnier considérant :

- qu'un aménagement peut être envisagé à partir de la route de Granville sur les parcelles constructibles.
- Un accès difficile par les secours par le chemin.

Questions diverses

- Commission tennis (rapporteur M. Laurent Rivey) : réunie la semaine dernière, elle a constaté que l'état actuel du terrain est dégradé et permet uniquement une pratique de tennis loisir. Le sol est abimé. Le grillage clôturant le terrain est en bon état. Un éclairage LED étendu au terrain de football pour une pratique tardive pourrait être envisagé suivant les coûts annoncés. Après présentation des différentes possibilités de rénovation, le choix de la rénovation se portera soit sur un sol en résine de type grennset, soit sur un gazon synthétique. M. Rivey a pris contact avec des collectivités ayant engagé des travaux afin de prendre attache avec des entreprises spécialisées et obtenir un chiffrage.
- 19/09/26 : organisation par une association d'une randonnée Gravel Ride in Baie dont la base de vie est située à l'hippodrome. Le déroulé sera transmis aux conseillers pour information.
- Mme Laëtitia Chevalier se fait porte parole des riverains de l'impasse de l'hippodrome qui s'inquiètent de l'état du chemin limitrophe entre Marcey et Vains et des difficultés de circulation depuis les travaux entrepris par le conseil départemental. Concernant l'état de la chaussée, les communes rechargent en cailloux chaque année, chacune son tour depuis son recalibrage. Vains a été avisée que c'est à son tour de le faire en 2026. Par ailleurs, les barrières posées depuis le chemin des Grèves l'ont été à la demande de la commune de Marcey afin d'éviter des rodéos urbains. Les riverains de l'impasse de l'hippodrome attendent la pause de barrières pour empêcher l'accès vers l'hippodrome. Les services du conseil départemental ont été alertés sur les finitions à apporter pour éviter les dégradations de leur ouvrage.
- Par ailleurs, il est rappelé à tous les riverains des grèves, que le chemin des Grèves est en sens unique et qu'il convient de respecter la signalisation sous peine d'amende en cas de contrôle.
- Commission voirie : le conseil municipal désigne Mme Laetitia Chevalier, M. Christian Baillard, M. Joël Lenoble, Mme Adeline Simon et Mme Fabienne Héлары, membres de la commission voirie. Délibération 5.2-26-05/33
- Périphérique vert : ce circuit pédestre engagé à l'origine par Daniel Levalet et Rémi Pinel en 2021 propose une boucle de 30 km autour d'Avranches à la découverte du patrimoine. Ce dossier est repris par la communauté d'agglomération qui souhaite finaliser le tracé. Elle sollicite la désignation d'un référent communal dans un but de repérage et ensuite de balisage du circuit sur la commune. Mme Fabienne Héлары et M. David Pellé sont désignés pour accomplir cette mission. Délibération 5.3-26-05/34
- Végétalisation de la cour d'école : prendre contact avec Mme Caroline GALIAZZO, directrice de Mendès France à ce sujet.
- Travail d'intérêt général : retour très positif suite à l'accueil d'un TIG apprécié des agents communaux pour la qualité de son travail et son comportement.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 12 mai 2026

N°Ordre	Objet	n°Interne de l'acte	n°page
1	Décision modificative n°1 : affectation de crédits	7.1-26.05/26	2026/25
2	Révision des loyers des logements au 1er août 2026	7.1-26.05/27	2026/25
3	Devis pour achat d'un abribus à implanter route de Granville	7.1-26-08/28	2026/26
4	Commission communale des impôts directs : désignation des commissaires	5.3-26-05/29	2026/26
5	Commission intercommunale des impôts directs : désignation des commissaires	5.3-26-05/30	2026/26
6	Désignation d'un représentant défense	5.3-26-05/31	2026/26
7	Convention pour prêt du minibus	9.1-26-05/32	2026/27
8	Désignation des membres à la commission voirie	5.2-26-05/33	2026/28
9	Circuits pédestres-désignation des référents	5.3-26-05/34	2026/28